Objekttyp:	Advertising
Zeitschrift:	Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Band (Jahr):	30 (1983)
Heft 7-8	

13.09.2024

#### Nutzungsbedingungen

PDF erstellt am:

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

# NEUCHÂTEL

Association cantonale neuchâteloise pour la protection civile:

# «Des pas concrets...»

Le Comité de l'Association sait que ses membres attendent de lui qu'il s'emploie à seconder les efforts déjà très appréciables et efficaces des autorités politiques et des organes de protection civile pour informer et motiver notre population à propos de cette institution si nécessaire qu'est la protection civile. Il faut que nos concitoyens admettent les efforts personnels et financiers qui peuvent leur être demandés, afin que dans d'éventuelles situations de détresse, ils puissent trouver place dans un abri et y soient pris en charge ou secourus par des organismes bien rodés et équipés. Ils doivent comprendre que l'efficacité de l'ensemble dépend de la détermination de chaque femme et de chaque homme à y concourir, même au prix d'un partie des loisirs légitimes.

Intentions générales

Laissant aux organes officiels le soin d'informer et motiver les membres de la protection civile, le Comité, agissant en accord avec le chef de notre office cantonal, qui est son conseiller permanent, entend entreprendre une série d'actions d'information successives, réparties sur les années 1983 et 1984. Il n'imagine pas d'opérations très spectaculaires, mais croit à valeur de petit pas répétés pour créer peu à peu, chez le plus de Neuchâtelois possible, d'abord un certain intérêt pour la cause, puis le désir de la voir progresser et, finalement, la volonté de s'engager pour préparer la sécurité de toutes nos communautés villageoises et urbaines.



L'association ne manquera pas de «sauter» sur d'autres occasions de faire connaître la protection civile. Le Comité fait des efforts ponctuels, sous forme d'articles dans des périodiques, pour engager les officiers de l'armée à accepter de bonne grâce la perspective du transfert d'un certain nombre d'entre eux à la protection civile à l'âge de 50 ans déjà (et non plus à 55) comme les sous-officiers et soldats, afin d'y servir utilement pendant dix ans.

Il est certain qu'en raison de la pénurie actuelle de moyens financiers, certaines des petites communes, astreintes depuis peu d'années seulement aux mêmes effort en matière de protection civile que les grandes, ont parfois de la peine à se résoudre à prendre sans retard les décisions nécessaires. Le Comité se propose de mettre à leur disposition de la documentation susceptible de les encourager.

L'Office fédéral de la protection civile a fait confectionner, en accord avec l'Union suisse pour la protection civile, un jeu de panneaux très parlants (textes et illustrations) sur la conception, l'organisation et le fonctionnement de notre protection civile. Le Comité neuchâtelois va faire en sorte que ces panneaux soient exposés successivement dans les vitrines de quelques commerçants et institutions ayant une affinité avec la protection civile et lors de quelques manifestations publiques.

Pensant que la présence de l'aidemémoire de la protection civile dans les nouveaux annuaires téléphoniques (rouge brique) n'a pas été suffisamment enregistrée par le grand public et que celui-ci en ignore donc le contenu, si important pour nos chances de survie en situations de détresse, le Comité se propose de prier des institutions officielles et privées d'accepter d'afficher cet aide-mémoire (qu'on leur enverrait) à proximité de guichets, dans des salles d'attente, sur des panneaux d'information pour le personnel. Il songe aussi à entreprendre une ou deux petites enquêtes à La Chaux-de-Fonds, et dans le Bas, consistant à montrer l'aide-mémoire à des passants et à leur demander où ils peuvent le trouver chez eux. Ceux qui donneraient une réponse juste recevraient une petite attention «protection civile» et on espère que la Presse accepterait de rendre compte de ces brèves rencontres avec nos concitovens dans la rue.

Tout ce qui a été décrit prendra du temps et coûtera évidemment aussi un peu! C'est pourquoi le Comité va chercher à accroître le nombre des membres de l'Association. Leur appui

financier, sous forme de cotisations, sera déterminant et le nombre des lecteurs de la revue *Protection civile* croîtra en conséquence.

Denis Borel, président de l'Association cantonale neuchâteloise pour la protection civile

### SOLOTHURN

Der Vorstand des <u>Verbandes Solothurnischer Ortschefs</u> im Zivilschutz konstituierte sich kürzlich in Egerkingen. Die Vorstandsspitze sieht wie folgt aus: Willy Bur, OC Egerkingen, Präsident; Hermann Eberhard, OC Biberist, Vizepräsident.

### URI

Erstfeld, die bevölkerungsmässig drittgrösste Urner Gemeinde, wies bis jetzt noch ein respektables Schutzraumdefizit auf, das nun auf 1200 reduziert werden konnte, wurde doch kürzlich ein kombiniertes Bauwerk Tiefgarage/öffentlicher Schutzraum dem Betrieb übergeben.

## **VAUD**

L'entrée de la protection civile d'Aigle est égayée par des <u>peintures</u> exécutées par les classes de 5° du Collège d'Aigle, sous la direction de M<sup>mc</sup> Boeglen. Un travail de longue haleine (40 heures de projets) a permis cette réalisation qui couvre entièrement les parois et le plafond de l'entrée de ce souterrain. Beaucoup de recherches, de la spontanéité (un nain qui scie la longe de la chèvre de M. Seguin par exemple) engagent à se présenter pour les futurs cours de la protection civile.

